

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

*Séance du 21 septembre 2004 à 20 Heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 16 Membres votants : 14***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM BRACONNIER	- WAGNER	
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY
	MME LEMBERGER (suppléante)		
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- TROG
	M BASTIAN (suppléant)		

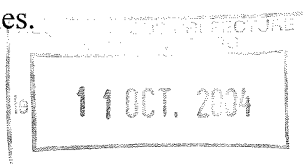
Invités :*MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY, Melle Anne GLOCK, Fabrice KIRSCH.***Excusés :** *MM FABACHER, MORI, WEISBECKER, LOGEL***3) Espace des Energies :****b) Affectation de l'enveloppe globalisée (2002-2003-2004).**

La communauté de communes dispose encore des enveloppes globalisées 2002 à 2003 auprès du Conseil général du Bas-Rhin. L'enveloppe 2002 avait été prévue dans le plan de financement des plateaux d'évolution communaux de LOBSANN et de LAMPERTSLOCH. Ces projets n'ayant pas encore été concrétisés, il est proposé :

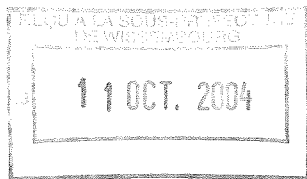
- de délibérer afin de demander l'affectation des enveloppes globalisées
2002 (10.321 €)
2003 (10.321 €)
au financement des travaux de l'espace des énergies.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter les enveloppes globalisées :

- Exercice 2002 un montant de **10.266 €** pour les travaux de réfection des trois salles,
- Exercice 2003 un montant de **6.396 €** pour les travaux urgents du siège de la Communauté de Communes.



- Exercice 2003 un montant de **3.925 €** pour l'aménagement de la Maison des Associations de la Commune de MERKWILLER PECHELBRONN.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 4 octobre 2004

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Armand Braconnier'.

